

facteurs écologiques dans les décisions que prennent les organisations internationales, notamment les institutions financières.

Pour espérer de réels progrès à ce chapitre, il faudra que les attentes et les besoins des pays en développement soient comblés, en partie du moins, par les pays donateurs.

La mise en place de dispositifs internationaux pour la résolution des problèmes de l'environnement nécessitera une évaluation constante des liens entre les politiques internationales et les politiques nationales.

L'adoption de normes environnementales rigoureuses n'est pas incompatible avec une économie canadienne plus concurrentielle. Toutefois, il nous faudra être prudents sur la question des coûts d'ajustement et agir en harmonie avec nos principaux partenaires commerciaux, afin de ne pas être évincés de nos marchés par des concurrents peu soucieux de l'environnement. Nous devons aussi nous méfier du "protectionnisme vert", étant donné la vulnérabilité de notre secteur des ressources. Simultanément, il nous faut aussi être attentifs aux débouchés commerciaux que sont les technologies destinées à réduire ou à corriger les dommages à l'environnement.